



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-118525>

Département(s) de publication : **92, 75**

Annonce n° **25-118525**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Institut National de la Propriété Industrielle

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public, contrôlé par une autorité publique centrale

Activité du pouvoir adjudicateur : Affaires économiques

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Désignation d'un commissaire aux comptes pour la certification des comptes annuels de l'Institut national de la propriété industrielle (exercice comptable 2026 à 2031)

Description : Désignation d'un commissaire aux comptes pour la certification des comptes annuels de l'Institut national de la propriété industrielle (exercice comptable 2026 à 2031)

Identifiant de la procédure : 495d4094-a732-48e8-ac37-ad1737a10072

Identifiant interne : INPI-1819

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

Principales caractéristiques de la procédure : Ce marché est passé selon une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2, R. 2124-1, R. 2124-2 et R. 2161-2 à R. 2161-5 du code de la commande publique. Il s'agit d'un marché ordinaire à prix global et forfaitaire.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 79212300 Services de contrôle légal des comptes

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : La durée du mandat confié au titulaire du marché est de six exercices. Le mandat du présent marché couvrira en conséquence les exercices 2026 à 2031 inclus pour la certification légale des comptes. Le mandat de commissariat aux comptes débute à compter du premier jour de l'exercice comptable 2026 et s'achève à l'issue du conseil d'administration approuvant les comptes de l'exercice 2031. Ce marché ne peut être alloté car l'exécution des prestations de certification des comptes est encadrée par des normes qui empêchent la dévolution en lots séparés.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Sans objet

Droit transnational applicable : Sans objet

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Désignation d'un commissaire aux comptes pour la certification des comptes annuels de l'Institut national de la propriété industrielle (exercice comptable 2026 à 2031)

Description : Désignation d'un commissaire aux comptes pour la certification des comptes annuels de l'Institut national de la propriété industrielle (exercice comptable 2026 à 2031)

Identifiant interne : INPI-1819

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79212300 Services de contrôle légal des comptes

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 6 An

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : 1. valeur technique de l'offre (50 points)

Description : - la compréhension du besoin et du contexte d'un établissement public national (5 points), - les méthodes d'audit (10 points), - les modalités de prise en charge du premier exercice comptable (5 points), - l'organisation proposée sur la durée du mandat (5 points), - le plan de mission et la planification des interventions (5 points), - le mode de résolution des situations critiques (5 points), - la conception du rôle de commissaire aux comptes en termes d'accompagnement de la démarche (5 points), - la composition et le fonctionnement de l'équipe dédiée (10 points).

Critère :

Type : Prix

Nom : 2. montant global et forfaitaire de l'offre (50 points).

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Date limite de demande d'informations complémentaires : 17/11/2025

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 25/11/2025 à 11:00

Date limite de validité de l'offre : 120 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Si le candidat se présente en groupement, celui-ci pourra être solidaire ou conjoint. Dans ce dernier cas, le mandataire du groupement devra être solidaire des autres membres du groupement. Il est interdit aux candidats de

présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupement(s) conformément à l'article R. 2142-21 du code de la commande publique.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif national de règlement amiable des litiges

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.5511 à 12 du Code de Justice Administrative) ; Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.55113 à 23 du même code) ; Recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'état du 4 avril 2014 no358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Institut National de la Propriété Industrielle

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Institut National de la Propriété Industrielle

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Institut National de la Propriété Industrielle

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Institut National de la Propriété Industrielle

Organisation qui traite les offres : Institut National de la Propriété Industrielle

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Institut National de la Propriété Industrielle

Numéro d'enregistrement : 18008001200016

Adresse postale : 15 rue des minimes

Ville : Courbevoie

Code postal : 92400

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Point de contact : Marie Pivron

Adresse électronique : mpivron@inpi.fr

Téléphone : +33 1 56 65 80 48

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Numéro d'enregistrement : 179 507 025 00015

Département : Val-d'Oise

Ville : Cergy-Pontoise

Code postal : 95000

Subdivision pays (NUTS) : Val-d'Oise (FR108)

Pays : France

Point de contact : Greffe

Adresse électronique : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Téléphone : +33 1 30 17 34 00

Télécopieur : +33 1 30 17 34 59

Adresse internet : <https://cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Comité consultatif national de règlement amiable des litiges

Numéro d'enregistrement : 12000009600020

Adresse postale : 6 rue Louise Weiss

Ville : Paris

Code postal : 75703

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : ccra.daj@finances.gouv.fr

Téléphone : 0144972506

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 42835519-2f0c-47a1-bf87-1ef533b6ad9a - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 23/10/2025 à 10:06

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/10/2025